

Analyse linguistique des processus de (re)construction des notions de "citoyen" et d'"étranger" dans et par un discours administratif: réflexion linguistique sur des questions sociales

Fumiya ISHIKAWA

Université de Yokohama-shi, 22-2, Seto, Kanazawa-ku, Japon-Yokohama 236-0027;
fumiya@yokohama-cu.ac.jp

The *Kôhô*, a monthly public information bulletin published by each city or prefecture in Japan, is a "description/categorizing device", which (re)constructs the concepts of "citizen" and "foreigner" in and by its discourse. By analyzing some articles in the *Kôhô of Yokohama City* from the point of view of linguistics based on ethnomethodology, we can consider the *Kôhô* as a paradoxical discourse: in order to announce the importance of "idealized" citizens (or native citizens) and foreigners living together, the *Kôhô of Yokohama City* has to begin by distinguishing the former from the latter. Through such a critical analysis of discourse, we will show that linguistics may contribute to reflections on the contemporary social issues.

Key words:

Idealized citizens, description/categorizing device, discourse, ethnomethodology, foreigner.

1. Introduction

Lorsque la linguistique aborde un discours produit dans un lieu déterminé, à un moment précis et par un sujet concret, les questions qu'elle soulève concernant la langue dépassent souvent son champ de recherche traditionnellement délimité. On peut en effet s'intéresser à l'aspect pragmatique de l'usage du langage visant un but social donné, comme par exemple la dénomination du destinataire et de l'objet du discours effectuée par le destinataire – ou la prise de position faite par celui-ci par rapport à son environnement –, ainsi que leurs procédés discursifs et leurs retentissements sur les circonstances sociales. Ainsi, la linguistique rencontre des questions sociales et sociologiques, parmi lesquelles tout particulièrement celles qui concernent le problème de la description/catégorisation de l'objet du discours et des agents-destinataire/destinateur, de même que celles qui ont trait au changement (ou à la cristallisation) de la relation sociale entre les agents et/ou à celui (ou à celle) du rapport que ces derniers ont à l'objet du discours. De

telles questions sont d'ailleurs posées entre autres par l'ethnométhodologie¹ ou par une des branches de ce champ, l'analyse conversationnelle.

Inspiré de telles approches linguistiques des problèmes sociaux et sociologiques, nous inscrivons la présente étude dans une recherche visant à savoir dans quelle mesure la linguistique peut dévoiler les processus linguistiques de description/catégorisation du discours produit dans une situation sociale donnée. Nous nous intéressons tout particulièrement au discours du *kôhō*, c'est-à-dire celui du bulletin officiel d'informations publiques publié mensuellement par chacune des municipalités japonaises et, dans la présente recherche, particulièrement au discours du *Kôhō de la ville de Yokohama*. Ce bulletin de la ville de Yokohama, comme ceux qui sont publiés par les autres municipalités, est caractérisé comme une entité de discours visant à informer le destinataire de ce qui se passe dans la commune et qui, en l'en informant, illustre la position prise par l'ensemble des scripteurs – qui sont fonctionnaires communaux – par rapport à l'objet que les scripteurs ont choisi pour le décrire.

Dans cette perspective, nous nous interrogerons, dans un premier temps, sur les propriétés communicationnelles (en 1.1) et énonciatives (en 1.2) du *kôhō* pour savoir ensuite comment y s'articulent les faits langagiers destinés à donner des informations et ceux qui ont trait à la description/catégorisation des objets (en 1.3). Nous tenterons ensuite de savoir, en adoptant le point de vue d'une linguistique d'inspiration ethnométhodologique, par quels procédés linguistiques l'ensemble des destinataires généralement appelé *shimin* (soit: "citoyen") y est caractérisé en tant que tel (en 2.1), comment les éléments censés généralement être différents du "citoyen" idéal, tels que les étrangers, sont traités dans le discours (en 2.2) et quelle est la spécificité du discours du *kôhō* sous l'angle à la fois de cette idéalisation du "citoyen" et sous celui de la construction de la notion d'"étranger" (en 2.3).

2. Les propriétés communicationnelles et énonciatives du discours du *kôhō*

*2.1 Les propriétés communicationnelles du *kôhō**

Le *kôhō* est une entité de discours ayant pour objectif de donner des informations sur la ville et la vie communale à une grande majorité d'habitants de la commune. Cette vocation informative est indubitable, car elle est inscrite dans le terme servant à le qualifier. En effet, celui-ci est composé de deux

¹ Pour la question de la description/catégorisation abordée par l'ethnométhodologie, voir notamment Sacks (1992 [1964-1972]) et Mondada (1998).

caractères chinois², dont le premier composant ("kô") renvoie tantôt à l'acte de s'étendre/étendre quelque chose, tantôt au fait que la portée de cet acte est vaste, et le deuxième ("hō") signifie l'acte d'avertir, de renseigner ou d'informer.

Par ailleurs, les études de Tesnière (1959) ou de Fillmore (1968), traitant de la relation syntaxico-sémantique établie par des verbes trivalents, montrent qu'un tel acte informatif, désigné par un verbe d'information comme "informer", "renseigner" ou "apprendre", présuppose trois éléments trouvant chacun leur référent dans le monde réel, à savoir l'auteur de l'acte, l'objet de ce dernier et le sujet à qui s'adresse le sujet-auteur.

Cela laisse supposer que ce bulletin est un ensemble de messages destinés à être transmis au destinataire et que, dans cette mesure, il s'apparente à la "communication verbale" (en face à face) décrite par Jakobson (1963, trad. française 1963), mais en même temps s'en distingue notamment par les faits suivants:

- le contact entre destinataire et destinataire établi par le *kôhō* est médiatisé par des papiers – matières non verbales – destinés à être distribués après impression et est, par conséquent, caractérisé comme étant décalé tant spatialement que temporellement;
- corollairement, le code utilisé dans le bulletin peut être l'objet d'une réflexion métalinguistique particulièrement du côté du destinataire lorsque ce dernier prépare et élabore le texte du bulletin, et en principe non du côté du destinataire;
- le message du bulletin est un discours écrit, dont quelques-unes des composantes – une série de mots ou le titre d'un article – sont souvent mises en relief par la colorisation et/ou l'accompagnement de photos ou de dessins;
- le destinataire n'est pas unique: le *kôhō* est, comme nous l'avons souligné plus haut, adressé à l'ensemble des habitants de la commune;
- le destinataire n'est pas, lui non plus, unique: plusieurs agents participent à la rédaction des articles du *kôhō*, comme les représentants de sections de la mairie, les interviewés ou le maire de la commune, alors que la publication est, en principe, prise en charge par le bureau de la mairie appelé généralement *kôhō-ka*, soit: le "service d'informations".

² En japonais, on utilise trois systèmes d'écriture spécifiques, à savoir *kanji* (caractères chinois), *hiragana* (alphabets syllabiques en forme cursive destinés aux termes d'origine japonaise) et *katakana* (alphabets syllabiques en forme cursive employés pour les mots étrangers).

Outre ces cinq points, il faut souligner que le *kôhô* se distingue par le fait que sa version papier se réalise d'une manière régulière et donc répétitive comme c'est le cas des journaux ou des périodiques³, alors que cette régularité ne se retrouve pas dans la communication interpersonnelle menée dans la vie quotidienne.

2.2 Les spécificités énonciatives

Le fait que le *kôhô* est rédigé par plus d'une personne et transmis au destinataire à l'aide de matières durables – c'est-à-dire sous une forme papier – avec un décalage spatio-temporel provenant de cette particularité matérielle, caractérise le discours du *kôhô* comme énonciativement spécifique, voire complexe.

En effet, le *kôhô* est une situation d'énonciation où l'on entend des "voix" (Bakhtine, 1929; trad. française 1977: 198) explicitées autres que celle de l'auteur – qui est, en l'occurrence, le scripteur, c'est-à-dire le représentant du bureau du service d'informations –, en ce sens que plusieurs personnes collaborent à la rédaction. Autrement dit, c'est un discours polyphonique comprenant des "discours d'autrui" (Bakhtine, *ibid.* trad. française 1977, ainsi que 1975, trad. française 1978)⁴, dont chacune des sources peut être imputée à une personne réelle, autre que celle qui prend en charge la publication. Parmi les agents faisant entendre leurs voix se trouvent des sections de la mairie ainsi que des organisations affiliées, dont le nom figure, dans le cas du *Kôhô de la ville de Yokohama*, comme *Toiwase-saki*, bureau auprès duquel s'adresser.

S'observe ainsi plusieurs voix "juxtaposées" liées les unes aux autres et ayant comme point commun le fait qu'elles sont toutes informatives. À cet égard, il est à noter que cette "juxtaposition" est fondée sur une "voix aux pleins pouvoirs", soit le *Shimin-kyoku Kôhô-ka* (la Division des relations publiques du Bureau des affaires civiles), qui prend en charge la publication du bulletin ou l'énonciation, en tant que porte-parole de la ville de Yokohama.

Une telle "stratification de voix" – qui consiste à la prise en charge de "voix juxtaposées" par une "voix aux pleins pouvoirs" – est doublée à l'endroit où l'agent contribuant au bulletin en tant qu'annonceur rapporte le discours d'un

³ Remarquons à cet égard que cette production se distingue aussi de l'"énonciation" définie par Benveniste comme la "mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation" (1974: 80). En effet, l'auteur du *kôhô* n'est pas unique, comme nous venons de le souligner (voir aussi 1.2).

⁴ Chez Bakhtine, le discours rapporté est l'une des réalisations du "discours d'autrui". "Le discours rapporté, c'est le *discours dans le discours*, l'*énonciation dans l'énonciation*, mais c'est, en même temps, un *discours sur le discours*, une *énonciation sur l'énonciation*" (1929, trad. française 1977: 161, l'auteur souligne).

tiers. C'est le cas, par exemple, du reportage intitulé: "*Nous avons visité des fermes: en nous rendant compte de la relation entre ceux qui cultivent et ceux qui consomment*", réalisé par le *Ryokusei-kyoku Nôgyô-shinkô-ka* (la Division de l'aide aux affaires agricoles du Bureau administratif de l'environnement vert) auprès d'habitants-agriculteurs de la ville de Yokohama:

Le quartier Orimoto-chô situé dans les Nouveaux Quartiers Résidentiels de Kôhoku, est connu pour sa production active de légumes-feuilles. Messieurs Katô cultivent divers légumes comme, entre autres, des komatsuna, des épinards ainsi que des tomates et des concombres. Ils utilisent du fumier de bonne qualité fabriqué en association par un agriculteur et un éleveur. Outre qu'ils vendent au marché, ils ont passé un contrat avec trois entreprises de livraison à domicile. Il arrive qu'ils reçoivent la lettre d'un client bénéficiant de cette livraison. "Lorsque nous recevons des paroles comme: "Ils [= les légumes] étaient très bons. J'attends une prochaine livraison", nous nous sentons encouragés. Nous espérons pouvoir vous aider à maintenir en bonne santé", nous ont-ils raconté.

(n° 655 [sept. 2003])⁵

Ex. 1. Messieurs Nobuyuki et Yukihiro KATÔ (Arrondissement de Tsuzuki)

Dans ce reportage, les paroles des interviewés-agriculteurs (MM. Katô) sont reproduites dans le texte rédigé par le scripteur: le représentant de la Division de l'aide aux affaires agricoles. De plus, elles comprennent des paroles d'autrui (mises en gras dans l'exemple), qui constituent une énonciation secondaire par rapport à l'énonciation des interviewés, qui est elle-même secondaire par rapport à celle de l'intervieweur-scripteur, ce qui rend l'énonciation de cet article "doublement stratifiée".

2.3 *L'articulation entre discours informatifs et discours catégorisant des objets*

Sous l'angle pragmatique, le *kôhô* est un dispositif discursif "médiatique" mis en œuvre par l'auteur afin de livrer certaines informations sur un objet qu'il a choisi et de les associer avec le destinataire.

Il faut aussi signaler que le *kôhô* peut être considéré comme un dispositif mettant en lumière la position prise par l'auteur par rapport à l'objet de la description (Mondada, 1998)⁶. En effet, pour transmettre un objet au destinataire à l'aide du langage et le rendre accessible, le scripteur du *kôhô* choisit la forme qu'il juge la plus convenable parmi les différentes possibilités qu'il a de le décrire. Le choix d'un nom effectué par le scripteur témoigne donc de l'attitude que ce dernier adopte par rapport à cet objet. On le constate avec le surnom: "*Risaikuru-Toshi (Ville qui recycle des déchets)*" (n° 640 [juin

⁵ L'indication "n° 655 [sept. 2003]" veut dire que le n° 655 a été publié en septembre 2003.

⁶ Selon Mondada, "la description ne renvoie pas à une réalité externe mais plutôt à la façon dont l'auteur se confronte, gère, maintient et transforme la réalité sociale" (1998: 134).

2002]) que le scripteur a donné à la ville de Yokohama. Il en est de même pour certains adjectifs: utiliser telle ou telle modalité appréciative – comme "heureusement" – ou tel ou tel adjectif/adverbe évaluatif – comme "bon" – ou bien quantitatif subjectif – comme "beaucoup" –, c'est montrer le jugement que le scripteur porte sur l'objet de la description. On en trouve des exemples comme les mots "depuis longtemps" et "étroit" dans le passage: "*Depuis longtemps, les fleuves/rivières entretiennent un rapport étroit avec la vie des gens*" (n° 652 [juin 2003]) et le mot "plusieurs" dans: "*À Yokohama, on peut observer les fleuves/rivières sous plusieurs formes*" (n° 652 [juin 2003]).

Ainsi, les formes choisies pour décrire un objet sont indicatives des activités descriptives du scripteur. De plus, ces dernières comprennent l'acte de choisir un objet, acte qui est, lui-même, de nature à montrer la position du destinataire, à décrire des choses et à catégoriser le destinataire. Choisir un objet pour le faire connaître aux habitants de la ville, c'est l'appréhender comme méritant d'être transmis sous une forme langagière aux habitants. Rédiger, par exemple, sur la possibilité de réserver par Internet dans certains établissements municipales comme le gymnase public ou le terrain de tennis (n° 650 [avril 2003]), c'est une manifestation scripturale du jugement porté par le scripteur sur la mise en place du nouveau système de réservation en l'envisageant comme un système nécessaire pour les habitants de la ville de Yokohama. En outre, faire paraître un tel article dans un numéro du bulletin officiel montre le choix de la Division des relations publiques du Bureau des affaires civiles, autrement dit cela témoigne du fait que cette division donne une valeur informative à cet article. Tout cela revient à catégoriser le destinataire et le destinataire respectivement comme "possesseur d'informations" et "non possesseur d'informations". Ainsi, un rapport entre le destinataire-scripteur représentant de la ville de Yokohama, l'objet dans le monde et le destinataire-ensemble des habitants de la ville, se construit à travers des activités d'information, et se reconstruit chaque fois qu'apparaît un nouveau numéro, une nouvelle entité d'activités d'information.

3. La (re)construction des notions de "citoyen" et d'"étranger" dans et par le discours du *kôhô*: le discours comme moyen de catégorisation

3.1 Les processus de catégorisation de l'ensemble des destinataires "citoyens"

Dans une perspective dynamique telle que celle de l'ethnométhodologie développée, par exemple, par Mondada (*ibid.*) qui considère que la description/catégorisation se fait localement dans et par les activités du locuteur menées à toutes fins pratiques, la notion de "citoyen" est, elle aussi, l'objet de la description pour l'agent prenant en charge la rédaction et la

publication du kôhô. Elle n'est pas fixée a priori; elle est censée être (re)construite dans et par le discours du kôhô.

En effet, le mot "citoyen" peut être considéré moins comme un nom commun évoquant un prototype des objets de référence – comme c'est le cas des noms: "chien", "table" –, qu'un terme générique et notionnel se référant abstraitement à une entité de personnes ayant une propriété abstraite commune et dont chacune perd ses caractéristiques: ce mot est appréhendé comme faisant partie de l'ensemble des gens censés avoir la "citoyenneté" comme un titre abstrait commun, ce qui va de soi aussi lorsqu'on parle du citoyen d'une municipalité particulière. C'est dire que la portée référentielle du mot "citoyen" peut varier selon le contexte que le locuteur met en place en employant ce terme. Il en va de même pour son contour notionnel qui est, chaque fois que ce mot s'inscrit dans un discours, construit et/ou reconstruit dans et par ce dernier.

Dans le discours administratif du maire du Kôhô de la ville de Yokohama, le mot "citoyen" (ou "shimin") apparaît très fréquemment. Les citoyens y sont mentionnés comme une totalité à laquelle est adressé le message visant à faire participer aux actions administratives envisagées par le maire. On l'observe par exemple dans le message que le maire a prononcé pour exprimer les vœux du nouvel an et qui a été repris dans le kôhô:

Une nouvelle année a commencé. Des messages vous sont arrivés visant à permettre de répandre l'"énergie" de notre ville "Yokohama". Que [cette année] devienne une nouvelle étape pour l'avenir.

L'ouverture du pays et la réforme commencent à Yokohama

Le maire de la ville de Yokohama: Hiroshi NAKADA

Je présente à tous les citoyens de Yokohama mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année. Je voudrais entreprendre avec vous la rénovation de la ville de Yokohama.

Les mots-clés pour la rénovation de la ville de Yokohama sont la collaboration avec les citoyens et leur participation. [Pour cela,] il y a par exemple le problème des déchets. Si les déchets ne cessent pas d'augmenter, cela engendrera de gros frais pour l'incinération et pour le traitement des cendres. Faudra-t-il consacrer les impôts à tout cela? Il faut trouver un moyen de ne pas jeter les déchets, ni les augmenter et de les recycler. Il faut atteindre l'objectif à tout prix: "Déduire 20 pourcents des déchets journaliers par citoyen d'ici quatre ans". Pour réaliser cela, la collaboration et la mise en marche par chacun de vous sont indispensables. C'est-à-dire que c'est vous, citoyens, qui êtes les moteurs.

L'ouverture du pays a été faite ici, à Yokohama. Yokohama est une ville ayant un esprit anticipateur et elle est pleine de "promesses" illimitées avec une abondance de talents divers. J'engagerai des actions avec ardeur et courage et je l'exprime à travers cette phrase: "Innover le Japon depuis la ville de Yokohama" avec vous.

(n° 647 [jan. 2003])

Ex. 2. En vue de la construction de la nouvelle ville durant la nouvelle année

Les citoyens sont cités tout d'abord comme destinataires des vœux ("Je présente à tous les citoyens de Yokohama mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année"), puis comme ceux à qui est adressée la demande de participation aux mesures à prendre planifiées par la municipalité ("Les mots-clés pour la rénovation de la ville de Yokohama sont la collaboration avec les citoyens et leur participation", "Pour réaliser cela, la collaboration et la mise en marche par chacun de vous sont indispensables. C'est-à-dire que c'est vous, citoyens, qui êtes les moteurs"). Il faut remarquer à cet égard que la sollicitation adressée aux citoyens n'est pas tout à fait linguistiquement explicitée: elle est insinuée par une description ("Les mots-clés pour la rénovation de la ville de Yokohama sont [...]" et " [...] c'est vous, citoyens, qui êtes les moteurs") ou par une modalisation déontique (" [...] la collaboration et la mise en marche par chacun de vous sont indispensables"), et non par des segments plus directement sollicitants, comme l'impératif: la sollicitation est intégrée dans le discours exprimant les vœux du nouvel an, ce qui ne signifie toutefois pas qu'elle perde totalement sa valeur pragmatique. Au contraire, à travers ce discours de salutations comprenant la sollicitation, les citoyens idéaux pour la municipalité sont implicitement décrits: les bons citoyens seraient ceux qui jettent moins de déchets et collaborent à la diminution des déchets avec la municipalité visant à atteindre le but de "déduire 20 pourcents des déchets journaliers par citoyen d'ici quatre ans".

Dans la mesure où les citoyens sont les habitants d'une ville, ils sont caractérisés aussi par le discours décrivant cette dernière. Dans le discours du maire cité dans l'exemple (2), on observe, rappelons-le, les descriptions concernant la ville: "L'ouverture du pays a été faite ici, à Yokohama. Yokohama est une ville ayant un esprit anticipateur et elle est pleine de "promesses" illimitées avec une abondance de talents divers". Dans ce passage, les citoyens sont tacitement décrits comme les habitants de la "ville ayant un esprit anticipateur et [qui] est pleine de "promesses" illimitées" dont les talents sont abondants et divers. On observe une description analogue dans l'un des autres messages émis par le maire:

Le maire de la ville de Yokohama: Hiroshi NAKADA

Je voudrais adresser mes salutations à tous les citoyens de la ville de Yokohama. Je suis Hiroshi NAKADA, le nouveau maire de Yokohama. En m'acquittant de trois mandats comme membre de la Chambre des représentants [Shûgiin-giin] pendant presque 9 ans, je me suis aussi beaucoup intéressé à la politique municipale de la ville de Yokohama. Je me suis rendu pleinement compte de la grandeur des problèmes à régler, en écoutant directement beaucoup de citoyens lors de la dernière élection du maire. Je voudrais m'acquitter de ma charge en rendant Yokohama, ma ville natale, plus confortable.

Vu la conjoncture économique du Japon, il est clair que l'on atteindra un jour la limite si l'on continue à laisser tous les problèmes à l'administration et à les lui faire régler avec l'impôt. Je pense qu'il est nécessaire de développer activement des mesures pour que l'administration, les citoyens, les ONP et les entreprises collaborent en vue de régler les problèmes avec un esprit d'invention. Dans ce but, je pense qu'il faut renforcer les relations avec les citoyens en les fondant sur la confiance à travers la transparence

complète de l'information et qu'il faut mettre en place une gestion administrative efficace en faisant progresser la réforme administrative.

Yokohama est une ville qui a une très bonne image, dont 90 pourcents de citoyens disent: "Je trouve Yokohama attirante". Et aussi la ville dans laquelle les activités volontaires des citoyens sont très actives. Je suis sûr que le confort peut se développer beaucoup plus à travers la collaboration de la mairie avec les citoyens. L'accroissement de la baisse de la natalité et du vieillissement de la société a un aspect dur en ce sens qu'il crée diverses charges et divers problèmes, alors qu'il peut produire de nouveaux travaux et de nouvelles activités dans le domaine des soins des enfants ainsi que dans celui de l'aide aux personnes âgées et des aides sociales.

S'attaquons aux problèmes difficiles avec un esprit d'invention en rassemblant la mairie et les citoyens. Je mettrai tous mes efforts pour réaliser un tel projet municipal. Je vous prie de participer activement à la construction de la ville.

(n° 638 [avril 2002])

Ex. 3. Messieurs et mesdames les citoyens

Dans ce message du maire exposant ses opinions après son entrée en fonction, les citoyens de la ville de Yokohama sont considérés comme les habitants d'"une ville qui a une très bonne image, dont 90 pourcents de citoyens disent: "Je trouve Yokohama attirante" et "dans laquelle les activités volontaires des citoyens sont très actives", mais qui a toutefois de grands problèmes à régler ("Je me suis rendu pleinement compte de la grandeur des problèmes à régler"). D'où la déduction du maire, laquelle consiste à idéaliser les citoyens: bien que la ville rencontre de grands problèmes, les citoyens de Yokohama pourront les régler s'ils collaborent avec la municipalité; car ils aiment leur ville et sont actifs à tel point qu'ils sont capables d'entreprendre des activités eux-mêmes.

3.2 *La construction de la notion d'"étranger"*

Le discours du kôhô compris comme un appareil discursif de catégorisation parle aussi des "étrangers", en les envisageant comme différents des habitants japonais tant du point de vue de la langue utilisée que de celui des mœurs. C'est cette étrangeté qui est considérée, dans certains articles du Kôhô de la ville de Yokohama, comme l'origine des problèmes produits réellement dans la vie quotidienne urbaine:

Une société dans laquelle on vit avec des étrangers

Yokohama s'est développée en tant que ville internationale, en accueillant comme porte ouverte à l'internationalisation du Japon beaucoup d'étrangers venant de partout dans le monde. [...] Plus on a d'occasion de rencontrer des étrangers, moins de choses se passent sans qu'il ne se produise divers problèmes dans des quartiers ou ailleurs.

Il se produit des problèmes comme des disputes dans la vie quotidienne à propos de la façon de déposer ses déchets ou la façon de mener des activités lors de réunion de quartier, des vexations envers des écoliers/collégiens/lycéens coréens vivant au Japon ou des refus opposés à la demande des étrangers désirant louer un appartement. Il semble que la plupart de ces problèmes proviennent de différences culturelles ayant trait à la langue, aux mœurs et aux valeurs ou de préjugé.

[...]

Il est de plus en plus important de faire des efforts pour se comprendre en nouant des contacts dans le quartier à la faveur d'activités culturelles ou sportives, pour établir un respect mutuel et pour vivre ensemble.

Renseignements: Division des relations internationales du Bureau des affaires générales

(n° 648 [fév. 2003])

Ex. 4. Pensons aux droits de l'homme n° 2

Pareillement au terme "citoyen", le mot "étranger" a pour référent non pas un individu spécifique, mais une entité abstraite de personnes ayant pour point commun de ne pas avoir la nationalité japonaise, ce qui permet à un tiers, comme le scripteur de l'article du kôhô, qui en parle et le reproduit dans son discours, de prêter à ce mot un attribut particulier ou un sens référentiel spécifique, comme c'est le cas des déviants mis en examen par Becker (1963). En effet, bien qu'implicitement, cet article, intitulé: "Une société dans laquelle on vit avec des étrangers", oppose en réalité les étrangers aux Japonais, natifs du pays, et il indique qu'ils devraient tous avoir le sens du respect de l'ordre public et, ce faisant, que ceux-là ne se comporteraient pas de la même manière que ceux-ci. Les étrangers que l'on peut imaginer à travers cet article sont des gens qui ne respecteraient pas la façon de déposer leurs déchets comme sont censés le faire les citoyens japonais ("Il se produit des problèmes comme des disputes dans la vie quotidienne à propos de la façon de déposer ses déchets [...]") ou n'auraient pas la même manière d'agir au cours d'activités communales ("[...] ou la façon de mener des activités lors de réunion de quartier"). Ce sont aussi des gens qui subiraient souvent des discriminations de la part des Japonais ("[...] des vexations envers des écoliers/collégiens/lycéens coréens vivant au Japon ou des refus opposés à la demande des étrangers désirant louer un appartement"). Ainsi, reste intacte la question de savoir à qui dans le monde réel renvoie exactement le terme "étranger"; ce dernier est généralisé sur le plan référentiel et envisagé comme ayant un sens négatif. Ainsi pris dans leur totalité, les étrangers sont, dans cet article, catégorisés comme des gens spécifiques de qui il faudrait prendre spécialement soin ("Il est de plus en plus important de faire des efforts pour se comprendre en nouant des contacts dans le quartier à la faveur d'activités culturelles ou sportives, pour établir un respect mutuel et pour vivre ensemble"). À cet égard, on remarque également que cet article est écrit du point de vue des habitants japonais; la preuve en est qu'il dit: "Plus on a d'occasion de rencontrer des étrangers, moins de choses se passent sans qu'il ne se produise divers problèmes dans des quartiers ou ailleurs", dont le sujet du contenu propositionnel (que nous avons reproduit sous la forme de "on") de la phrase subordonnée peut être compris comme les "gens" définis par opposition des étrangers, c'est-à-dire comme l'ensemble des habitants japonais.

3.3 *Le paradoxe dans un discours de catégorisation assimilateur ou homogénéisant: le cas du Kôhô de la ville de Yokohama*

Ainsi, en distinguant les étrangers résidant dans la ville des habitants japonais, l'article que l'on trouve dans l'exemple (4) idéalise, comme le fait le discours du maire précité dans l'exemple (2), tacitement les habitants japonais de la ville de Yokohama: les habitants japonais de la ville de Yokohama déposeraient leurs déchets conformément à la règle établie par la municipalité et ne devraient, à quelques exceptions près, pas discriminer les étrangers. Ils devraient être sensibles à l'internationalisation, à la pluralité des cultures ou à la compréhension interculturelle. Et c'est aux mœurs des habitants de la ville de Yokohama ainsi idéalisées, que l'article souhaite que les étrangers soient sensibilisés: ceux-ci devraient suivre l'ordre du dépôt de déchets et la direction des activités de la réunion de quartier. Se produit ainsi un paradoxe lié à un discours de catégorisation assimilateur ou homogénéisant: pour parler de l'intention d'intégrer les étrangers résidant dans la ville de Yokohama dans les habitants japonais idéalisés, l'article doit tout d'abord mettre en relief le fait que les étrangers sont différents des habitants japonais idéalisés dans leurs manières de vivre. Puis, il parle de la convivialité. Autrement dit, l'homogénéisation de la ville ne peut être signalée paradoxalement qu'à travers la mise en relief de l'hétérogénéité de ses habitants.

4. Conclusion

L'analyse effectuée jusqu'ici conduit à dire que la linguistique traitant des aspects communicationnels et énonciatifs d'un discours peut s'orienter vers des questions sociales et sociologiques, dans la mesure où elle aborde des objets du monde, comme le destinataire – qui est, dans le cas du kôhô, multiple –, le destinataire – qui est anonyme et non référentiel – et l'objet de la description – c'est-à-dire ce qui se passe dans la ville –, qui constituent, du point de vue syntaxique, les trois pôles du verbe trivalent dont le sémantisme est: "transmettre un message". On peut aussi dire que l'approche fondée sur une linguistique d'inspiration ethnométhodologique permet d'interroger ces processus du point de vue "critique": une telle approche a en effet permis de montrer que le discours du kôhô est un dispositif créant et fixant, en mettant en valeur sa complexité énonciative et parfois d'une manière paradoxale, les notions de "'citoyen" idéal' et d'"étranger", notions qui sont étroitement liées aux questions sociales actuelles. On voit ainsi l'une des possibilités de "rencontre" entre la linguistique et la sociologie, "rencontre" qui pourrait offrir un nouveau point de vue aux études sur la structure sociale, sur les problèmes sociaux et notamment sur les problèmes urbains contemporains.

Notes de l'auteur

Le texte que j'ai présenté au colloque VALS-ASLA est fondé sur une réflexion menée dans le cadre d'un travail en groupe: "Recherche pour le soutien de la construction de cultures citoyennes" à l'Université de Yokohama-shi, groupe qui a entrepris une recherche transdisciplinaire à l'aide d'une Subvention délivrée pour l'encouragement de la recherche (*Kenkyû-Shôrei-Kôfu-Kin*)-Subvention pour la promotion des particularités de l'Université de Yokohama-shi (*Shidai-no Tokushoku-dukuri Suishin-hi*) (n° de recherche 15000048-0). Présentée dans une brochure, la contribution individuelle à ce travail avait pour titre: "La (re)construction des notions de "citoyen" et d'"étrange" dans et par un discours administratif: une analyse du *Kôhô* (*Bulletin officiel d'informations publiques*) de la ville de Yokohama". Le présent article est une version développée de ce travail préparatoire, dans laquelle ont été intégrées entre autres les commentaires des participants à l'atelier du colloque que je tiens à remercier.

J'exprime mes remerciements envers Chantal Claudel, maître de conférences à l'Université Paris VII, pour sa lecture très attentive de la version destinée aux présents Actes du colloque. Je remercie aussi Sylvain Detey, enseignant à l'Athénée Français à Tôkyô, d'avoir lu très soigneusement le manuscrit de l'article destiné à ladite brochure. Il va de soi qu'ils ne sont pas nullement responsables des imperfections qui subsistent; celles-ci doivent être attribuées à l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

- Bakhtine, M. (1929): *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique.* Paris (Minuit), coll. Le sens commun (trad. française de M. Yaguello, 1977).
- Bakhtine, M. (1975): *Esthétique et théorie du roman.* Paris (Gallimard), (trad. française de D. Olivier, 1978).
- Becker, H. S. (1996 [1963]): *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance.* New York (Free Press).
- Benveniste, É. (1974): *Problèmes de linguistique générale, tome 2.* Paris (Gallimard)
- Fillmore, C. J. (1968): "The Case for Case". In: E. Bach & R. T. Harms (éds): *Universals in Linguistic Theory.* New York (Holt, Rinehart & Winston), 273-290.
- Jakobson, R. (1963): *Essais de linguistique générale.* In: *Les Fondations du langage.* Paris (Minuit), coll. double (trad. française de N. Ruwet, 1963).
- Mondada, L. (1998): "De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte". In: *Cahiers de praxématique* 31, 127-148.
- Sacks, H. (1992 [1964-72]): *Lectures on Conversation* (2 vols.). Oxford (Basil Blackwell).
- Tesnière, L. (1959): *Éléments de syntaxe structurale.* Paris (Klincksieck).